

**Fiducie d'Éducation des Adultes des
Premières Nations I
États financiers**

31 mars 2018

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2018

	Page
Responsabilité de la direction	
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'excédent accumulé	3
État de la variation des actifs financiers nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Tableaux	
Tableau 1 – Tableau des charges par poste	11
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	12
Tableau 3 – Affaires autochtones et du nord Canada	13
Tableau 4 – Champlain	14
Tableau 5 – Garneau	15
Tableau 6 – Protection et exploitation des territoires fauniques	16
Tableau 7 – Services aux entreprises	17
Tableau 8 – Commission scolaire	18
Tableau 9 – Nouveaux horizons	19
Tableau 10 – L'Essentiel des mines	20
Tableau 11 – Autres	21
Tableau 12 – Immobilisations	22

Responsabilité de la direction

Aux fiduciaires et communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Les fiduciaires sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP SENCRL, srl a été nommé par les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

Le 29 juin 2018

_____ Directeur général

_____ Directeur des finances

Rapport des auditeurs indépendants

Aux fiduciaires et communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, ainsi que l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie et les tableaux connexes pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Montréal (Québec)

Le 29 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124849

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

	2018	2017
Actifs financiers		
Trésorerie	60 342	340 741
Débiteurs (note 4)	465 936	404 588
Avance à recevoir (note 5)	3 177	3 106
Total de l'actif	529 455	748 435
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	497 878	255 878
Produits reportés (note 8)	-	364 479
Total du passif	497 878	620 357
Actifs financiers nets	31 577	128 078
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 9)	7 905	7 458
Excédent accumulé	39 482	135 536
Approuvé au nom des fiduciaires,		
_____ Fiduciaire		_____ Fiduciaire

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>Tableaux</i>	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		2 600 000	2 600 000	2 600 000
Affaires autochtones et du Nord Canada		1 192 572	1 192 572	953 405
Société canadienne d'hypothèques et de logement		80 000	80 000	-
CDRHPNQ		28 900	51 308	20 000
Collège régional Champlain		11 000	11 000	-
Emploi-Québec		77 550	30 900	86 940
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay		-	32 000	-
Société du Plan Nord		100 000	27 561	-
Centre de l'éducation de Kanesatake		-	20 000	-
Centre de formation des métiers de l'acier		-	7 950	-
Initiative de la Famille Martin		-	5 000	-
Ministère de l'Éducation		-	-	31 218
Produits reportés de l'exercice précédent		364 479	364 479	55 889
Produits reportés de l'exercice considéré		-	-	(364 479)
Remboursement de financement public		-	-	(19 834)
		4 454 501	4 422 770	3 363 139
Charges du programme				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	2 112 000	2 085 401	1 695 271
Affaires autochtones et du Nord Canada	3	873 334	873 334	806 667
Champlain	4	139 238	139 238	146 738
Garneau	5	280 000	302 408	36 139
Protection et exploitation des territoires fauniques	6	58 000	58 461	-
Services aux entreprises	7	39 900	39 900	-
Commission scolaire	8	-	64 950	-
Nouveaux Horizons	9	-	-	19 750
L'Essentiel des mines	10	-	-	98 324
Immobilisations	12	-	2 535	3 196
Total des charges (Tableau 1)		3 502 472	3 566 227	2 806 085
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		952 029	856 543	557 054
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(832 479)	(952 597)	(560 250)
Déficit		119 550	(96 054)	(3 196)

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	135 536	138 732
Déficit	(96 054)	(3 196)
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	39 482	135 536

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	2018	2017
Déficit annuel	119 550	(96 054)	(3 196)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(2 982)	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	-	2 535	3 196
Diminution des actifs financiers nets	119 550	(96 501)	-
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	128 078	128 078	128 078
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	247 628	31 577	128 078

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de donateurs	3 996 943	3 908 996
Sorties de fonds liées aux fournisseurs et aux bénéficiaires	(1 224 892)	(1 277 038)
Paiements au comptant à des employés	(3 049 397)	(2 396 290)
	(277 346)	235 668
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 982)	-
Activités d'investissement		
Augmentation de l'avance à recevoir	(71)	(3 106)
Remboursement de l'avance à recevoir	-	70 000
	(71)	66 894
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(280 399)	302 562
Flux de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	340 741	38 179
Trésorerie à la clôture de l'exercice	60 342	340 741

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018

1. Activités

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie ») a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation aux adultes dans les communautés des Premières Nations.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits, développés ou mis en valeur qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). En revanche, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût amorti ou au coût.

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût amorti pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet de reprises s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état de la réévaluation des gains et des pertes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	Méthode	Taux
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si celle-ci dépasse la somme de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond au montant par lequel la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur désactualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent (au déficit) de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après l'évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque ce dernier est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été respectés. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui remplit les critères d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ces cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Avantages sociaux futurs

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de l'Organisme consistent en un régime à prestations déterminées.

L'Organisme participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, l'Organisme utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018

3. Changement de méthode comptable

Chapitres SP 2200, INFORMATION RELATIVE AUX APPARENTÉS, et SP 3420, OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Le 1^{er} avril 2017, la Fiducie a adopté les recommandations des chapitres SP 2200, INFORMATION RELATIVE AUX APPARENTÉS, et SP 3420, OPÉRATIONS INTERENTITÉS, tels qu'ils figurent dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément à ces recommandations, les modifications ont été appliquées de façon prospective et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Ces nouveaux chapitres définissent ce qu'on entend par un apparenté et établissent les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. Les informations concernant les opérations entre apparentés sont à fournir lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées, et qu'elles ont une incidence financière importante sur les états financiers. Ces nouveaux chapitres établissent également des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Il n'y a pas eu d'incidence significative sur les états financiers par suite de l'adoption de ces nouveaux chapitres.

Chapitres SP 3210, ACTIFS, SP 3320, ACTIFS ÉVENTUELS, et SP 3380, DROITS CONTRACTUELS

Le 1^{er} avril 2017, la Fiducie a adopté les recommandations des chapitres SP 3210, *Actifs*, SP 3320, *Actifs éventuels*, et SP 3380, *Droits contractuels*, tels qu'ils figurent dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément à ces recommandations, les modifications ont été appliquées de façon prospective et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Le chapitre SP 3210, *Actifs*, fournit des indications additionnelles pour clarifier la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, Fondements conceptuels des états financiers.

Le chapitre SP 3320, *Actifs éventuels*, établit les normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels.

Le chapitre SP 3380, *Droits contractuels*, établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels, et ne traite pas du droit contractuel d'échanger un actif contre un autre si des revenus ne sont pas générés. Voici les principaux éléments de ce chapitre :

- Les droits contractuels sont les droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir.
- Tant que l'opération ou l'événement prévu au contrat ou à l'accord ne s'est pas produit, l'entité n'a qu'un droit contractuel à une ressource économique. Une fois que l'entité a reçu un actif, elle n'a plus de droit contractuel.
- Les droits contractuels se distinguent des actifs éventuels en ce qu'il n'y a aucune incertitude liée à l'existence du droit contractuel.

Il n'y a pas eu d'incidence significative sur les états financiers par suite de l'adoption de ces nouveaux chapitres.

4. Débiteurs

	2018	2017
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	231 500	231 500
Affaires autochtones et du Nord Canada	119 263	95 350
CDRHPNQ	28 900	20 000
SCHL	40 807	-
Débiteurs – Autres sources de financement	31 643	31 697
Débiteurs – Bénéficiaires	-	16 584
Taxes à la consommation à recevoir	13 823	9 457
	465 936	404 588

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018

5. Avance à recevoir

	2018	2017
Avance à recevoir – Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes, non garantie, ne portant pas intérêt et échéant à moins d'un an	3 177	3 106

6. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % par année. Au 31 mars 2018, l'encours de la dette était de néant (néant en 2017).

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2018	2017
Crédoiteurs	87 573	101 666
Salaires et retenues salariales à payer	191 901	136 888
Montant à verser aux bénéficiaires	218 404	17 324
	497 878	255 878

8. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Garneau	20 000	-	20 000	-
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	344 479	2 600 000	2 944 479	-
	364 479	2 600 000	2 964 479	-

9. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette
Ordinateurs	28 973	-	-	23 752	5 221
Mobilier et matériel	-	2 982	-	298	2 684
	28 973	2 982	-	24 050	7 905

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2017 Valeur comptable nette
Ordinateurs	28 973	-	-	21 515	7 458

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2018

10. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes de contribution avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes de contribution peut faire l'objet d'un remboursement au moment de l'examen définitif des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses ententes de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

11. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fiducie n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, aussi appelé risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, aussi appelé risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement attribuable à la marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

12. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Régimes interentreprises

L'Organisme participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par l'Organisme aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 270 157 \$ (182 200 \$ en 2017). Les cotisations sont versées par l'Organisme sans autre obligation, et l'Organisme les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

13. Dépendance économique

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I tire pratiquement la totalité de ses produits d'Affaires autochtones et du Nord Canada et du ministère de de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

14. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 1 – Tableau des charges par poste

Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	2018	2017
Charges par poste			
Hébergement et matériel de formation	-	-	33 760
Administration	10 000	10 000	19 871
Amortissement	-	2 535	3 196
Frais et intérêts bancaires	15 000	12 169	13 902
Matériel informatique	-	-	12 250
Prestation du programme d'enseignement	139 238	139 238	163 091
Évaluation	-	-	7 000
Mobilier et matériel	20 000	20 236	19 675
Frais d'assurances	11 000	11 415	10 186
Fournitures de bureau	6 000	3 013	3 921
Honoraires	50 000	33 657	54 494
Charge du programme	201 600	195 194	-
Recrutement	8 000	7 432	1 247
Salaires et avantages	2 976 954	3 049 397	2 396 290
Téléphonie	1 680	2 100	1 680
Formation	3 000	1 212	2 835
Traduction	15 000	15 971	14 552
Déplacements	45 000	62 658	48 135
	3 502 472	3 566 227	2 806 085

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018</i> <i>Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2 600 000	2 600 000	2 600 000
Produits reportés de l'exercice précédent	344 479	344 479	-
Produits reportés de l'exercice considéré	-	-	(344 479)
	2 944 479	2 944 479	2 255 521
Charges			
Frais et intérêts bancaires	15 000	12 169	13 902
Mobilier et matériel	20 000	20 236	19 675
Frais d'assurances	11 000	11 415	10 186
Fournitures de bureau	3 000	25	2 691
Honoraires	50 000	33 657	51 494
Salaires et avantages	2 000 000	1 990 381	1 586 000
Formation	3 000	1 212	2 835
Déplacements	10 000	16 306	8 488
	2 112 000	2 085 401	1 695 271
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes	832 479	859 078	560 250
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations de Kahnawake	(130 000)	(219 615)	(130 000)
CRÉA Kitci-Amik	(220 000)	(302 587)	(199 334)
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations de Listuguj	(105 000)	(135 042)	(104 604)
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations d'Uashat	(377 479)	(295 353)	(126 312)
	(832 479)	(952 597)	(560 250)
Excédent (déficit) avant les transferts	-	(93 519)	-
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	-	(2 982)	-
Excédent (déficit)	-	(96 501)	-
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	126 385	126 385	126 385
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	126 385	29 884	126 385

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Affaires autochtones et du Nord Canada
Tableau 3 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Affaires autochtones et du Nord Canada	873 334	873 334	806 667
Charges			
Administration	10 000	10 000	19 871
Fournitures de bureau	3 000	2 988	1 230
Salaires et avantages	808 654	795 923	729 687
Téléphonie	1 680	2 100	1 680
Traduction	15 000	15 971	14 552
Déplacements	35 000	46 352	39 647
	873 334	873 334	806 667
Excédent et excédent accumulé	-	-	-

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Champlain**
Tableau 4 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Affaires autochtones et du Nord Canada	139 238	139 238	146 738
Charges			
Prestation du programme d'enseignement	139 238	139 238	146 738
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Garneau

Tableau 5 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2018

	2018 <i>Budget</i>	2018	2017
Produits			
Affaires autochtones et du Nord Canada	180 000	180 000	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement	80 000	80 000	-
CDRHPNQ	-	22 408	20 000
Produits reportés de l'exercice précédent	20 000	20 000	36 139
Produits reportés de l'exercice considéré	-	-	(20 000)
	280 000	302 408	36 139
Charges			
Évaluation	-	-	7 000
Charge du programme	160 000	156 246	-
Recrutement	8 000	7 432	1 247
Salaires et avantages	112 000	138 730	27 892
	280 000	302 408	36 139
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Protection et exploitation des territoires fauniques
Tableau 6 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Emploi-Québec	77 550	30 900	-
Société du Plan Nord	100 000	27 561	-
	177 550	58 461	-
Charges			
Charge du programme	30 000	27 348	-
Salaires et avantages	28 000	31 113	-
	58 000	58 461	-
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	119 550	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux entreprises
Tableau 7 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
CDRHPNQ	28 900	28 900	-
Collège régional Champlain	11 000	11 000	-
	39 900	39 900	-
Charges			
Charge du programme	11 600	11 600	-
Salaires et avantages	28 300	28 300	-
	39 900	39 900	-
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Commission scolaire
Tableau 8 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018</i> <i>Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	-	32 000	-
Centre de l'éducation de Kanesatake	-	20 000	-
Centre de formation des métiers de l'acier	-	7 950	-
Initiative de la Famille Martin	-	5 000	-
	-	64 950	-
Charges			
Salaires et avantages	-	64 950	-
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Nouveaux Horizons
Tableau 9 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Produits reportés de l'exercice précédent	-	-	19 750
Charges			
Matériel informatique	-	-	12 250
Honoraires	-	-	3 000
Salaires et avantages	-	-	4 500
	-	-	19 750
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
L'Essentiel des mines
Tableau 10 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Produits			
Emploi-Québec	-	-	86 940
Ministère de l'Éducation	-	-	31 218
Remboursement de financement public	-	-	(19 834)
	-	-	98 324
Charges			
Hébergement et matériel de formation	-	-	33 760
Salaires et avantages	-	-	48 211
Prestation du programme d'enseignement	-	-	16 353
	-	-	98 324
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Autres
Tableau 11 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Excédent	-	-	-
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	1 693	1 693	1 693
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	1 693	1 693	1 693

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Immobilisations
Tableau 12 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2018

	<i>2018 Budget</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Charges			
Amortissement	-	2 535	3 196
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	-	2 982	-
Excédent (déficit)	-	447	(3 196)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	10 654	7 458	10 654
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	10 654	7 905	7 458